L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 MAI 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 MAI 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Splendide propriété commerciale, rue Jackson entre Water et Tchoupitoulas.

PAR SPEAR & ESCOFFIER— Propriétés améliorées de grande valeur dans le Troisième District.

PAR HOEY & O'CONNOR—Cottages doubles et simples face à la rue Esplanade et rue Général Taylor.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS— Maison de résidence et cinq terrains de chaux coin des rues Marengo et Dryades.

PAR B. ONORATO—Propriétés désirables et de valeur dans le Deuxième District, rue Mire entre Ste-Anne et Orléans.

PAR LE SHERIF—Un terrain en portion de terre dans le Premier District. Le terme non expiré d'un bail.

La France et l'Angleterre en Egypte.

"Bien que nous ne connaissions encore qu'en termes généraux la réponse que le gouvernement français a faite au gouvernement égyptien au sujet de la conversion de la Dette, nous en savons assez—dit le *Journal des Débats*—pour y donner notre approbation. M. Ribot ne paraît pas, en effet, avoir abandonné le terrain sur lequel ses prédécesseurs s'étaient constamment placés: il s'est contenté d'y manœuvrer d'une manière un peu différente. L'acceptation du principe de la conversion n'est pas une chose nouvelle. Dès le premier jour, le gouvernement français s'est montré tout disposé à s'y rallier: il n'y a jamais eu aucune hésitation sur ce point, ni dans sa pensée, ni dans son langage; seulement, il a témoigné le désir de savoir d'avance quel usage serait fait du produit de la conversion, et il a déclaré qu'il ne répondrait d'une manière définitive à la question qui lui était adressée que lorsqu'on aurait répondu d'une manière satisfaisante à celle qu'il posait lui-même. En un mot, il demandait qu'on lui rendît compte de l'emploi du bénéfice de l'opération. Il se pouvait naturellement stipuler que pour lui; mais, dans sa pensée, les autres puissances, ayant le même intérêt et les mêmes droits, devaient profiter des avantages qu'il obtiendrait. Qu'est-il arrivé? Le gouvernement égyptien a refusé jusqu'ici d'accueillir nos légitimes prétentions, et les journaux anglais n'ont pas manqué de s'écrier sur tous les tons que c'était la France, la France seule, qui empêchait l'Egypte de convertir sa Dette. La France sacrifiait l'Egypte aux exigences de sa politique personnelle, ou même aux entraînements d'une jalousie condamnable. Cela a été dit à satiété dans les journaux; bien plus! un document officiel anglais, dont nous parlions l'autre jour, l'a répété dans des termes dont la convenance peut être contestée.

"Il fallait se soustraire à ces reproches qui n'ont jamais été fondés, et mettre les apparences même de notre côté, puisqu'on les exploitait contre nous. M. Ribot l'a compris. Il n'a rien cédé sur le fond, mais il a changé de méthode. Il a consenti la conversion immédiate, tout en maintenant qu'il ne pourrait être fait emploi du bénéfice que lorsque toutes les puissances seraient d'accord pour cela. Le produit de la conversion restera jusqu'à nouvel ordre à la Caisse de la Dette, devenue pour la circonstance une Caisse des dépôts et consignations. Les deux questions de la conversion elle-même et de l'emploi qui en serait fait restent donc étroitement liées: la seule différence est que celle qui était pour nous la première devient la seconde, et réciproquement. Ce que nous voulions qu'on nous dît avant, on ne pourra le faire après qu'avec notre consentement. Mais de moins, on ne sonnera plus que nous condamnons l'Egypte à ne pas convertir sa Dette; notre consentement est donné; la conversion pourra se faire demain, si le gouvernement khédivial accepte notre réponse. Toutefois, il faudra ensuite que toutes les puissances s'entendent pour l'usage à faire de l'argent qui va devenir disponible. Espérons que l'entente sera facile: elle dépendra de l'esprit de conciliation du gouvernement khédivial et de ses conseillers financiers. Ce serait montrer trop de pessimisme, que de rechercher, dès aujourd'hui, ce qu'il y aurait à faire si, contre toute attente, l'accord ne s'établissait pas.

"Assurément, la manière nouvelle dont elle a été posée rend la question plus claire. Sans rechercher prématurément les garanties que notre gouvernement pourrait avoir à demander lorsque la conversion sera faite, nous le remercions de celles qu'il a introduites dans la conversion elle-même et des amendements qu'il a faits au projet khédivial. Ce projet confondait en une seule les diverses Dettes à convertir, et confondait par conséquent les gages qui leur étaient affectés. Nous croyons même qu'il diminuait l'évaluation primitive qui en avait été faite, afin, sans doute, d'en amener une liquidation plus rapide. Nous ne pouvions pas consentir à ces propositions. Il nous importait beaucoup que les types des diverses Dettes fussent conservés, et que les gages spéciaux qui leur avaient été affectés le fussent corrélativement. Ces gages correspondent, en effet, à des administrations mixtes auxquelles, en ce moment certout, nous ne devons pas laisser porter la moindre atteinte. A ce titre, la termination maximum du montant des aliénations de terres hypothéquées qui pourront être faites chaque année, est une garantie précieuse. Nous dirons autant de l'engagement qui serait pris de s'interdire toute conversion nouvelle pendant quinze années. Telles sont les conditions principales que M. Ribot a posées. Il a reposé en même temps la demande qui nous a été adressée de supprimer la limitation des dépenses administratives. Agréer cette demande aurait été détruire le travail de l'Europe depuis dix ans, remettre toutes les ressources de l'Egypte à la discrétion de son gouvernement, et renoncer à l'une des garanties les plus sérieuses de la Dette. L'Angleterre, dont les agents se montrent si empressés à dénoncer l'incapacité irrémédiable du gouvernement égyptien, en aurait conclu que en présence seule sur les bords du Nil pouvait rassurer les créanciers. Il est tout à fait surprenant qu'une pareille proposition ait pu être faite: comment n'a-t-on pas craint qu'elle serait accepté?

"On le voit, la réponse du gouvernement français ménage habilement les intérêts en présence, intérêts financiers, intérêts politiques: les premiers touchent particulièrement les créanciers, les seconds touchent la France comme gouvernement, et la Turquie à un degré plus élevé encore. Le fait de pourparlers actuellement pendans entre la Porte et le gouvernement britannique est condamné. Nul n'en sera surpris. A mesure que l'Angleterre semble s'habituer davantage à sa situation en Egypte, les autres s'y habituent moins. La question n'est pas de celles qui comportent la prescription; dans tous les cas, cette prescription n'est souvent rompue. Elle l'est en ce moment même par la curiosité de Dulcinée, qui désire savoir si l'heure de l'évacuation n'approche pas. La publication de rapports comme celui de sir Evelyn Baring est bien faite pour augmenter cette curiosité, et pour lui donner un caractère particulièrement aigu. Il ne faut pas que le gouvernement anglais puisse se flatter six mois de suite que ses promesses sont oubliées, bien qu'il soit assurément fâcheux d'avoir à les lui rappeler si souvent. Jusqu'à ce qu'il ait pris son parti de les exécuter, ou d'en promettre l'exécution à date fixe, la situation de l'Egypte restera fausse, et les bonnes volontés de certaines puissances se trouveront plus ou moins paralysées. L'Egypte est aujourd'hui parfaitement capable de se suffire à elle-même. Sa prospérité financière ne peut pas recevoir une démonstration plus éclatante que le projet de conversion. L'ordre matériel est absolu dans tout le pays jusqu'aux confins du Soudan. D'ailleurs, tout le monde est d'accord pour employer une partie de la conversion à renforcer l'armée khédiviale. Tout le monde aussi le sentit facilement pour réformer les institutions administratives dans un sens plus conforme à la situation morale et politique du pays. Cependant, il faut s'entendre! Si tout cela doit servir à diminuer l'action européenne, non pas au profit de l'Egypte, mais seulement au profit de l'Angleterre, la question change de face. Nous n'avons aucun goût pour le métier de dupes. Notre gouvernement doit donc se tenir sur une grande réserve. Si la réponse qu'il vient de faire nous désarmait en quoi que ce soit pour l'avenir, nous aurions à lui adresser les reproches les plus graves. Il en serait de même si elle affaiblissait la Porte dans les négociations qu'elle a entreprises. Mais il n'en est rien; nous restons sur nos positions antérieures. Quant à la Porte, la netteté de notre attitude et la fermeté de notre langage lui prouvent une fois de plus que, dans la question d'Egypte, nous ne séparerons jamais sa cause de la nôtre, et que nous tiendrons toujours compte de son action pour l'appuyer et la fortifier."

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Pendant que l'on discute à la Législature à propos de la Loterie, et que chacun se demande si le privilège de cette institution sera prolongé, celle-ci continue à faire des heureux. Mardi, 13 mai, a eu lieu le grand tirage de $300,000, et nombreux sont ceux que la chance a favorisés. Nous citerons M. William Waldrof, de Baltimore, qui avait un vingtième du numéro 45,350, lequel, on se le rappelle, a gagné le gros lot de trois cent mille milles dollars. Eh bien! M. Waldrof a reçu bien vite le vingtième des $300,000 auxquels. Cette bonne fortune a été partagée par M. W. H. Schubel, de Philadelphie, qui, lui aussi avait un vingtième du billet ci-dessus; par une personne de Jackson, Tennessee, porteur également d'un vingtième du même billet; par une autre personne d'Owensbo o, Kentucky; par M. John Kilgallon de Philadelphie; enfin, par Mme Ellen M Foote, de Danbury, Connecticut. A chacun, $15,000, c'est un joli morceau.

Le lot de $100,000, du même tirage (mardi, 13 mai) est échu à M. Alfred A. Marcus, 127 Darthmouth, qui avait tout le billet No 39,825. Les cent mille dollars lui ont été versés sans délai. En voilà un à qui il ne viendra jamais à l'esprit de se plaindre de la loterie.

M. S Ma kendorf, de New-York; MM. Gaston et Gaston, de Dallas, Texas; M. J Bloudermon, de New York; M. Jacob Recht, du même Etat, un dépensant à la North Texas National Bank de Dallas, Texas, avaient tous un vingtième du billet No 35,287 (même tirage que ci-dessus) auquel est échu le lot de $50,000 et est reçu chacun conséquemment un vingtième de ce dernier montant..

Vente à l'encan.—Yacht *Lady Emma* et le contenu d'un bureau (counting room) de premier ordre. Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 17 mai:

L'eau, la semaine dernière, n'a baissé que fort peu—de moins de trois pouces. Elle a atteint et inondé une portion des rues Première et Deuxième et couvert un vaste terrain à l'est de la localité. Toute la partie située au nord d'Everett est à sec; le bétail y peut errer et y trouver de l'herbe. Mercredi, un vent du sud a fait monter les eaux plus haut que jamais, mais, la nuit, le vent, en passant au nord, les a fait, en partie, s'écouler. On ne croit plus à une nouvelle hausse, mais on pense que l'inondation durera encore quelque temps.

—Joe Adams, de Belle Rivière, nous dit que l'eau est stationnaire dans ces parages.

—L'habitation de Mme Delmas et Point Pleasant, à M. Zénor, rive est, sont encore saufs.

—Avons, au Dr Darrall, ainsi que Oakley, appartenant au même, ne sont pas inondées; les récoltes y sont superbes.

—Toute une longue bande de terre est submergée sur Golden Farm, au capt Pharr.

—On croit généralement que l'eau a maintenant atteint sa plus grande hauteur, et que la baisse commencera bientôt. Ici, l'eau est de 8 pouces plus basse qu'en 1884.

—En 1882, le nombre total des crevasses a été de 284, sur une longueur de 599 milles de levées.

En 1883, le nombre des crevasses a été de 224, sur une longueur de 341 1-10 milles.

En 1884, il y a eu 204 crevasses, sur 106 4-100 milles de levées.

Aujourd'hui, il y a 23 crevasses, faisant, en tout, 4 milles 1|4 de brèches sur une longueur totale de 1,100 milles de levées. Ce n'est qu'un demi pour cent de la longueur totale des levées, bien que le montage ait été plus fort que les trois années que nous venons de citer.

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St-Martin, du 17 mai:

Les eaux ont baissé d'environ 1 pied, après être restées quelque temps stationnaires. Tout fait prévoir qu'elles auront bientôt disparu.

—Une association s'est formée, ici, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro; elle a pour but de prêter de l'argent à tous ceux—le qui veulent se construire une résidence—2o à ceux qui désirent hypothéquer leurs biens—3o à ceux dont les propriétés sont déjà hypothéquées et qui veulent transférer leurs hypothèques pour renouveler un terme ou un laps de temps ayant une durée de sept années—4o à ceux qui veulent construire une manufacture, moulin à coton, scierie, magasin, etc., etc.

L'argent prêté ne portera que 6 pour cent d'intérêt, et ne sera remboursable que dans 7 ans. L'emprunteur peut diminuer cette durée, s'il le désire. Tous ceux qui veulent de plus amples informations, s'adresseront à l'agent H. Van der Cruyssen, aux bureaux de l'Union.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 17 mai:

Près de Houma, les eaux sont restées stationnaires, hier matin.

Les nuits ont été tout-à-fait froides, cette semaine, mais le temps a été on ne peut plus favorable aux récoltes.

La clôture du canal, près de Houma, cause de grands embarras aux familles qui habitent ici et sur le bayou Black.

—A Tigerville (Gibson), l'eau a monté de deux pouces, par jour, mais la hausse s'arrêtera bientôt.

—La population de Grand Caillou voudrait avoir un chemin de fer construit le long de ce bayou. Un habitant offre de fournir, gratis, le terrain nécessaire pour la gare; en plus, il fait un don de $5,000.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 17 mai:

On nous écrit, de Church Point:

"Les pluies récentes ont considérablement endommagé les récoltes, retardé les travaux de ferme, de deux grandes semaines, et il faudra faire un nouvel ensemencement du riz.

"Un mémoire va être envoyé à la Législature pour réclamer l'incorporation de notre village, qui fait de rapides progrès.

"Ici, les affaires sont satisfaisantes."

Le *Capital Item*, Bâton Rouge, du 17 mai:

Il est fortement question de fonder un journal qui serait l'organe officiel de l'Alliance des Fermiers et de l'Union Industrielle de l'Etat de la Louisiane. L'Ordre compte un nombre considérable de membres—et moins vingt mille—poursuivant y souscrire. Avec $1 payable par trimestre, entre les mains du sous secrétaire, on pourrait maintenir un excellent journal. Jusqu'ici l'Ordre n'a été défendu que par des feuilles qui voulaient bien lui offrir l'hospitalité ou prendre gratuitement sa défense. L'ordre doit être indépendant et doit avoir son organe en titre.

Le *Bulletin*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 17 mai:

L'eau, dans nos marécages, a recommencé à monter. Cette hausse vient de celle de la Rivière Rouge.

—Dans les bas-fonds de Bordelonville, l'eau a la largeur d'un demi-mille. Les bateaux plats y peuvent difficilement faire le service.

—A Bayou du Lac, à l'endroit du ferry, la distance à traverser est d'un quart de mille. L'eau hausse partout.

—Si le Mississippi baisse, la Rivière Rouge hausse. Elle est plus haute même qu'en 1849, hauteur qui n'avait pas été atteinte depuis cette époque.

—Depuis une dizaine de jours, le temps est superbe; les planteurs se sont mis au travail avec ardeur, afin de rattraper le temps perdu par suite des pluies continuelles. Les récoltes paraissent superbes, malgré les contre-temps qu'elles ont dû éprouver.

Les districts où les terres sont basses, ne sont pas aussi favorisés. On ne sait pas encore si l'on pourra tirer parti des terres cultivables.

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 21 mai:

Le premier voyage en bateau à vapeur, sur la Nouvelle Rivière, paroisse Ascension, a eu lieu, la semaine dernière, sur le steamer *Ella*, capitaine Ed. Delaune. Le voyage a été très intéressant et a vivement excité la curiosité des excursionistes.

—Dans la paroisse Calcasieu, la fabrique de marrine de Calcasieu, débite, journellement, de 70,000 à 80,000 merrains.

On cultive beaucoup maintenant l'oranger Satsuma, dans cette paroisse. L'arbre est prolifique et le fruit d'une délicieuse saveur.

Le *Crescent*, de Welsh, demande la division de Calcasieu en deux paroisses.

Le même journal annonce l'arrivée récente d'un chargement d'immigrants à Welsh.

Cette localité expédie maintenant en grande quantité, des laines à la Nouvelle-Orléans.

Le *Reporter*, de Jennings, dit: Mlle Ida Cooper a fait enregistrer une "préemption," pour un coin de terre, près de Millerville, où elle est maintenant installée. Mlle Cooper a récemment vendu une récolte de riz $1,200, à la Nouvelle-Orléans. C'était le produit de 26 acres.

La *Sentinelle*, paroisse Concordia, dit que les dégâts occasionnés, par l'inondation, à la ligne de chemin de fer New Orleans and Northeastern, ne sont pas aussi graves qu'on l'avait cru tout d'abord. Les réparations vont être faites immédiatement.

—Les citoyens de Homer, paroisse Claiborne, recueillent, en ce moment, des fonds pour la réparation du collège. C'est, assurément, de l'argent bien placé.

—Les travaux du chemin de fer Gulf, Shreveport and Kansas City vont commencer à Shreveport, paroisse Caddo, cette semaine. La ligne sera en activité, dans cette paroisse, avant un an.

—Une succursale de l'association dite Southwestern Loan and Building Association," s'est organisée à Logansport paroisse De Soto.

Les affaires sont brillantes, à Mansfield. Quatre nouvelles maisons s'y sont fondées récemment.

—L'ouverture de la Législature, à Bâton Rouge, a donné une activité nouvelle à cette ville. Elle a pris les allures d'une capitale d'Etat. On y rencontre, à chaque instant, des personnages officiels, des étrangers de distinction.

L'animation y est grande et les affaires animées.

—Le *Democrat*, de East Carroll, rapporte que plus de 300 "convicts" sont au travail, pour reconstruire la levée de protection d'Elton.

La même paroisse a demandé des rations pour 1,500 victimes de l'inondation, pendant une durée de 30 jours.

—Plaquemine, paroisse Iberville, a une population de 3,006 âmes. La Loterie y a, paraît-il, de nombreux partisans; ils se sont hautement déclarés en faveur de l'extension de la charte de cette institution.

—Dans la paroisse Ibérie, il vient de paraître un nouveau journal—le *Démocrat*—qui fait une profession de foi démocratique. Il semble avoir été créé pour combattre la loterie.

—On a établi un nouveau bureau de poste au canal Harvey, paroisse Jefferson.

—Dans la paroisse Lafayette, la fabrique de conserves a été achetée, par M. Doucet, $2,300.

Nous lisons, dans l'*Advertiser*, même paroisse:

Samedi dernier, plusieurs "cars" de la Compagnie de transport de volailles vivantes, ont traversé Lafayette, venant du Missouri et ayant pour destination la Nouvelle-Orléans. Ils étaient chargés de dindes, de poulets, de canards. Chaque "car" est une immense cage, soigneusement grillée et très bien aérée; il est divisé en plusieurs compartiments, contenant, chacun, à peu près cinquante volailles. Il y a des ouvertures pratiquées pour le passage des aliments et de l'eau. Chaque "car" devait contenir, au moins, 1,200 à 1,300 têtes de volaille. Le tout a été, au passage, l'objet de la curiosité générale.

—Le *Telegraph*, de Ruston, paroisse Lincoln, a pris pour collaborateur une dame—Mme M. M. Slaughter—d'une habileté exceptionnelle. Le propriétaire—M. J. D. Smith—a, par ce choix, fait preuve d'un grand jugement.

—La fabrique d'huile des Planteurs, de Monroe, paroisse Ouachita, commencera à marcher régulièrement, la saison prochaine. Le capt. J. B. Stone et le Dr R. Layton ont fait don d'un terrain, pour y élever la bâtisse. Les machines ont été commandées à New York.

A Alexandrie, paroisse Rapides, la rivière est très haute.

La compagnie de chemin de fer San Antonio et Passe Aransas a achevé ses études préliminaires, depuis la rivière Sabine jusqu'à Alexandrie. 300 hommes travaillent au chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf, dans la paroisse Rapides.

—Nous lisons, dans le *Town Talk*, d'Alexandrie:

M. G. L. Hall, de la Station Rapides, a expédié, il y a deux semaines, trois magnifiques chevaux de race; ils sont envoyés au Kentucky pour y être entraînés, en qualité de trotteurs. Ce sont très admirables spécimens de ce que l'on peut faire dans notre région, en fait d'élevage.

—Jeudi dernier, la taxe du chemin de fer a été rejetée, dans la paroisse Sabine, à une faible majorité.

—Dans la paroisse Ste-Marie, il y a un fort mouvement contraire à la Loterie.

—Dans la paroisse Tangipahoa, au contraire, la population se déclare en faveur de cette institution. Une pétition dans ce sens, et chargée de nombreuses signatures, a été envoyée aux Représentants de l'Etat et de la paroisse.

Le *Leader*, de Hammond, dit que la récolte de fraises a déjà produit, cette année, de $20,000 à $30,000—un beau revenu pour les producteurs de fruits de cette localité.

—Le *Méridional* annonce que la grippe continue à faire des ravages dans la paroisse Vermillion. Les médecins ne suffisent pas à la besogne.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

Inépuisable chapitre de la prédestination.

Dans les récentes publications de mariages à Paris, on relève la mention suivante:

"M. Gaitat et Mlle Léerivain."

Ces deux noms, pris dans le tas,
Me semblent d'un bon présage:
L'écrivain et le gaitat
Du tout temps qui fait bon ménage.

UN BON DÉJEUNER.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

Le 30 août dernier, à midi, Boreau et Chesnu entraînent bras dessus, bras dessous, chez un marchand de vins de Montmartre, le sieur Bouvier, et s'attablaient silencieusement dans l'arrière-boutique.

Au bout d'un instant, on entendit des éclats de voix.

—Je te dis que c'est moi qui l'invite!

—Puisque je te dis que c'est moi avec les vingt francs que m'a donnée le patron, hier, pour avoir fini le fauteuil en tapisserie qui lui avait été commandé pour six heures.

—Lâche-moi le coude avec ton fauteuil!.... Tu veux toujours payer!.... Aujourd'hui, c'est moi qui régale.... Garçon!

—Puisque je te dis, nom d'un pétard, que c'est moi qui te rince la dalle.... Garçon!

Cet assaut de générosité n'avait pas passé inaperçu pour le marchand de vin. L'idée des vingt francs qu'on se proposait de manger chez lui le chatouillait délicieusement. Il entre-bâilla doucement la porte de l'arrière-boutique et, s'adressant aux deux clients jusqu'alors inconnus de lui, il s'offrit comme médiateur de leur aimable différend. Ces derniers ne voulurent d'abord rien entendre, puis Chesnu eut une inspiration:

—Eh bien! patron, pour arranger les choses, mon camarade et moi nous consentons à nous régaler à frais communs, mais à une condition, c'est que vous allez déjeuner avec nous.

Cette idée ingénieuse agréa immédiatement à Boreau; le patron, de son côté, se laissa faire une douce violence.

Boreau lui demanda ce qu'il préférait en fait de vin; Chesnu étudia le menu à un point de vue plus nutritif, mais il ne consentit pas à se faire apporter une omelette au lard, un lapin sauté, et un poulet aux fonds d'artichaut que lorsque le marchand de vins eut déclaré que ces mets éveillaient chez lui une prédilection marquée.

Rien de plus gai que ce déjeuner! On entendait sauter, toutes les cinq minutes, les flacons de Beaune première et aussi de Chablis, car il y eut des huîtres. Quant aux pièces de résistance, c'est à qui des trois convives y ferait le plus d'honneur.

Mais le couronnement de ce festin pantagruélique fut le café, le pousse-café et toute la série des rincettes et des surrincettes.

Dès l'arrivée du premier flacon d'eau-de-vie, Boreau et Chesnu commencèrent par servir leur hôte en amplitryons galants. Pour un verre qu'ils abseorbaient, ils en faisaient ingurgiter trois au cabaretier qui ne s'était jamais vu à pareille fête. Songes donc! c'était plus fort que le vieux dicton:

Quel plaisir d'aller à la noce,
Surtout quand il n'en coûte rien!

Le marchand de vins faisait une noce et ça lui rapportait gros: c'était l'idéal!

Malheureusement pour lui, tout entier à ses réjouissances contenues de rose et d'alcool panachés, il ne s'aperçut pas que Boreau s'était éclipsé tout doucement, entre la chartreuse et le curaçao, sous prétexte d'aller acheter des cigares.

Il ne vit pas davantage Chesnu disparaître non moins rapidement cinq minutes après, pour aller chercher Boreau qui l'attendait.

Et il ne s'est finalement réveillé qu'une heure après, tout seul, devant les débris du déjeuner que les deux farceurs lui avaient payé en monnaie de singe.

L'interrogatoire nous apprendra le reste.

Notons que Boreau et Chesnu ont été pincés le lendemain chez un autre marchand de vins, où ils essayaient le même "truc."

LE PRÉSIDENT, *au plaignant*.—Comment avez-vous été assez naïf à votre âge, pour croire à la sincérité de cette invitation à déjeuner que vous adressaient deux clients inconnus et dont l'extérieur n'est guère de nature à inspirer la confiance?

LE PLAIGNANT.—Les affaires vont si mal, monsieur le président! On est moins regardant à la pratique. C'est égal, j'ai rien été refait!

Il jette des regards féroces sur les prévenus.

LE PRÉSIDENT, *à Boreau*.—Qu'est-ce que vous avez à dire pour votre défense?

BOREAU (*se levant et avec une grande rolubilité*).—J'ai à dire que c'est une infamie de m'avoir arrêté.. Qu'est ce que je lui ai fait, à cet homme? (*Il montre le cabaretier.....*) Faut-il qu'on fasse du potin pour une omelette au lard!.... Les matraquets, c'est les exploiteurs du peuple.... Voilà-t-il pas un grand malheur, parce qu'on gobelotte une bonne fois à leurs dépens!.....

LE PRÉSIDENT.—Et vous, Chesnu, qu'avez-vous à dire?

CHESNU, *d'une voix cavernenge*.—Je demande l'indulgence du Tribunal, parce que le vin de monsieur (*il désigne Bouvier*) m'a complètement dérangé le corps, même que je demande à sortir un instant. (*Il fait mine de s'en aller, avec les marques de l'indignation la plus vive.*)

BOUVIER.—Si on peut dire!

LE PRÉSIDENT, *à Chesnu*.—Je ne saurais m'apitoyer sur le résultat que vous me signalez de votre indélicatesse: restez à votre place et patientez, pendant que le Tribunal va statuer.

Boreau et Chesnu sont condamnés à un jour de prison et 50 francs d'amende.

LA CONVERSION DE LA DETTE ÉGYPTIENNE.—Le correspondant du *Daily News*, de Londres, au Caire, croit savoir que le gouvernement égyptien soumettra à toutes les conditions sous lesquelles le Cabinet de Paris s'est déclaré prêt à autoriser la conversion de la Dette.

REJECTED ADVICE.

"I will not take any other Dressing. My friends use Wolff's ACME Blacking and praise its merits; and if you can't sell me what I want, and not what you think I ought to have, I'll go elsewhere and get it."

Ladies, do likewise!

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.
The Best Blacking for Men, Women and Children.

COTTAGES CLAIBORNE,
COVINGTON.

Pension à $10 par semaine et au-dessus, selon les conditions de bien être.
JULES B. MAILLÉ.
25mai—1m—Dim.Mer.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM., les Sociétaires sont notifiés que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, le DIMANCHE, 25 mai prochain, à 3 heures P. M.
Par ordre du Président,
J. BAYLE,
L. SIMON, Secrétaire. 23 mai—2f

Société des Lutteurs.—Les officiers et membres de la dite société sont notifiés d'assister à leur parade et banquet qui auront lieu DIMANCHE, le 25 mai, à 3 heures P. M., au siège social encadrure Feydras et Dryades, avec l'insigne de la société.
Les invités sont priés de venir parader avec la société.

Intérdoire.

De la salle à Remparts, Feydras coté sud à Revenue jusqu'à Julia, Camp à Carondelet coté sud jusqu'à Remparts, Canal coté nord jusqu'à Chartres à la Cathédrale, de là à St-Pierre, Royale, St-Louis, Remparts à St-Philippe, Trésé, de là à l'Etoile Polaire et le Banquet sera lieu.
Par ordre du Grand Marshal,
J. B. CALLAC,
P. PUISSÉGUR, Président.
P. CASALOT, Secrétaire.
20 mai—2f 22 24 26

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

JOHN B. LALLANDE VS SES CRÉANCIERS

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 29,164

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Thos C. W. Ellis, juge, daté 19 mai 1890, à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI 4 juin 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 113 rue St-Charles près Poydras—

Un lot de meubles de maison, chandelliers, et autres effets mobiliers.

D'après un inventaire enregistré.

Condition—Comptant sur les lieux.
24 mai—24—1 3 4 juin

Avis.

MA femme ayant quitté mon domicile sans cause, j'avertis le public que je ne reconnaîtrai ni ne paierai aucune dette qu'elle pourrait contracter.
JEAN LIBAROS,
24mai—2f No 70 rue Champs-Elysées.

Demande de Professeur.

ON demande au Tulane High School un professeur de français capable, pour l'année prochaine. Les candidats devront s'adresser à
ASHLEY D. HURT,
23mai—7f PP Headmaster.

Avis.

$300,000.
Nouvelle-Orléans, 17 mai 1890.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. H. Schubel, 520 Jefferson St. Philadelphia Pa. un vingtième du billet No 45,350, tirage à numéro simple, Classe E. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 13 mai 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company